

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|--|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Garderie Tourbillon de Soleil Inc. | Numéro de permis 2015025 | Date d'inspection Le 08 juin 2023 | |
| Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc. | | Numéro de téléphone (506) 826-2796 | |
| Adresse 464 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut | | Titre du poste Inspecteur/Inspectrice | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

- Le ratio est respecté lors de l'inspection de renouvellement.

Observations:

- Les enfants du groupe 3-5 ans ont fait un jeu de quille et ont fait des dessins et des jeux libres à l'intérieur.
- Les enfants du groupe de 2-3 ans ont fait des jeux libres et ont fait une activité de manipulation de spaghetti cuit.
- Les enfants ne sont pas allés à l'extérieur à cause de la pluie.

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 juin 2023

Date

original signé par
Caroline Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 juin 2023

Date